

C.H.R.S. situé au 30 bis, rue du Dr Rochard – 22000 ST BRIEUC

☎ 02 96 68 42 42 Fax 02 96 68 42 49

[equipeclarazetkin@adalea.fr](mailto:equipeclarazetkin@adalea.fr)



- Plan accès du Tribunal au CHRS
- Quartier Saint Michel Bus : N° 4

**PUBLIC :**

- Femmes avec leurs enfants ayant décidé de fuir les violences conjugales.

**MISSION :**

- C.H.R.S. (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale) selon la demande de prise en charge par l'Aide sociale signée par la résidente et le Responsable du Pôle Hébergement Logement.

**ACCUEIL :** 34 places pour femmes et enfants en appartement individuel à l'extérieur ou sur un site collectif.

**MODALITES D'ADMISSION :**

- Présentation d'un dossier unique de demande d'admission/entretien d'admission
- Participation financière fixée par les organismes de tutelle, modulée selon les ressources des résidentes.



Association Départementale  
Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**  
Emploi Formation - Ateliers d'insertion



**Vous êtes victimes de violences  
dans votre couple**

**Agir et en parler  
Vous pouvez trouver des solutions**

**CHRS Clara ZETKIN  
30 bis Rue du Docteur Rochard  
22000 SAINT BRIEUC**



**Avant ou en dehors d'une demande d'hébergement, vous pouvez demander à rencontrer des professionnelles pour être écoutée, informée et conseillée.**

[www.adalea.fr](http://www.adalea.fr)

**PLAQUETTE D'INFORMATION**  
**du CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE**  
**Clara ZETKIN**

**EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :**

Une Directrice de l'Association  
Un Responsable Pôle Logement Hébergement

Un Responsable Educatif  
Une Chargée de Mission  
5 éducatrices

3 Veilleurs de nuit  
2 Veilleurs de week-end

Une Secrétaire : accueil et téléphone  
Deux personnes de maintenance



**OBJECTIFS :**

- Aide matérielle : hébergement en appartement individuel, protection et aide aux femmes victimes de violences.
- Aide au développement individuel et social : élaboration et suivi dans le projet d'insertion ; aide dans la vie quotidienne, accès aux soins, gestion du budget, accompagnement juridique, accès au logement.

- Nous proposons un accompagnement dont la prise en charge se déroule dans le cadre d'un projet contractualisé :

- contrat de séjour et élaboration d'un projet d'insertion
- phase de concrétisation du projet
- perspectives et préparation à la sortie



Durée moyenne du séjour : 6 mois.

Le déroulement du séjour dans la structure est soumis à un règlement de fonctionnement sur les droits et les devoirs des résidentes. Les informations confiées sont protégées par le devoir de réserve. La communication des documents s'effectue dans le respect de la charte des droits et des libertés de la personne.

